



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS  
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ohchr-registry@un.org

REFERENCE: CRC/SP/19/2

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission Permanente, et a l'honneur de se référer à sa note verbale du 24 février 2022 concernant la dix-neuvième réunion des Etats parties pour l'élection de membres du Comité des droits de l'enfant, qui aura lieu au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, **le lundi, 6 juin 2022, dans la salle de réunion 4, à partir de 10h.**

La Mission Permanente est invitée à se faire représenter à cette réunion et à transmettre, si possible au plus tard une semaine avant la date de la réunion, les pouvoirs de son représentant, émanant soit du Chef de l'Etat ou du Gouvernement, soit du Ministère des affaires étrangères, ainsi que les noms des autres membres de sa délégation.

Des copies électronique anticipées des pouvoirs peuvent être soumises par le biais de la plate-forme en ligne « eCredentials », accessible depuis le portail e-deleGATE (<http://edelegate.un.int>). Si les délégations rencontrent des problèmes techniques lors de l'utilisation du portail e-deleGATE, veuillez adresser vos demandes à [missions-support@un.int](mailto:missions-support@un.int). Un guide sur la façon de soumettre les pouvoirs via le portail e-Credentials est disponible [ici](#). Les copies originales des pouvoirs doivent être apportées à la réunion le jour de l'élection.

L'ordre du jour provisoire de la réunion (CRC/SP/53) est joint à cette note verbale.

La Mission Permanente se rappellera, que l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans sa résolution 68/268 (para.13), encourage les Etats parties, à veiller, lors de l'élection d'experts des organes conventionnels, à ce qu'il soit tenu compte, dans la composition des organes conventionnels des droits de l'homme, comme le stipulent les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, d'une représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation des sexes équitable et de la participation d'experts handicapés.

La même résolution 68/268 (para. 12) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en demande de fournir des informations sur la composition actuelle du Comité. Ces informations peuvent être trouvées dans la note du Secrétaire général ainsi que sur la page web du Comité, à l'adresse suivante :

<https://www.ohchr.org/en/events/events/2022/19th-meeting-states-parties-convention-elections-2022>

Le 12 mai 2022